

République Française Département de la Charente

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROUILLACAIS

Séance du conseil communautaire du 18 janvier 2021 Compte-rendu

Nombre de conseillers
en exercice:
Titulaires présents:
Suppléants:
Pouvoirs:

Excusés:

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit janvier à 18 heures, le Conseil
communautaire, dûment convoqué le 8 janvier dernier, s'est réuni en
séance ordinaire, au nombre prescrit par La Loi, au centre culturel du 27,
boulevard d'Encamp 16170 ROUILLAC, sous la présidence de Monsieur
Christian VIGNAUD, Président.

I. Ouverture de la séance à 18h00

Nombre de conseillers en exercice : 25

II. Vérification du quorum

Le président procède à l'appel des conseillers communautaires en exercice.

Présents:

COURBILLAC, DOUZAT: M. Pascal BURBAUD, ECHALLAT: M. Alain BRIAND, GENAC-BIGNAC: M. Franc PINAUD, M. Éric COUVIDAT, Mme Marina GRAMMATICO, MARCILLAC-LANVILLE: Marie-Annick ROY-PLANTEVIGNE, MAREUIL: Mme Claudine RODET, MONS: M. Patrick MESNARD, ROUILLAC: Mme Dominique MANCIA, M. Jean-Pierre VIDAL, Mme Marie-France DUMOUT, M. Christian VIGNAUD, Mme Françoise ROY, M. Patrick GODICHAUD, Mme Nicole LANFRANCHI, M. Christian BERTON, SAINT-AMANT-DE-NOUERE, SAINT-CYBARDEAUX: M. Francis ROY, M. Joël COBERAC, SAINT-GENIS-D'HIERSAC: M. Wilfried FOURNIER, M. Jean-Claude GUILLOT, Mme Stéphanie ROTURIER, VAL D'AUGE: M. Bernard SALAMAND, M. Alexandre GAUVIN, VAUX-ROUILLAC: M. Jean-Guy CHAUVET

Suppléants en situation délibérante : M. Laurent BATY

Pouvoirs:

Excusés: M. Gilles RIPOCHE, M. François PERROT, Mme Elisabeth MASSON, M. François-Xavier LABROUSSE

III. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Le Président ayant ouvert la séance, procède en conformité à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Mme ROTURIER est désignée pour remplir cette fonction.

IV. Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 14 décembre 2020 a été transmis par courriel. Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le procès-verbal du dernier conseil communautaire.

V. Décisions prises par le président en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

Monsieur le Président informe le Conseil communautaire sur les décisions prises par lui-même en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales.

VI. Ordre du jour et délibérations prises

1. Avance de subvention pour les associations du territoire : La Palène / l'ALPR / Office de Tourisme

La Communauté de Communes du Rouillacais apporte son soutien aux associations « loi de 1901 » qui s'inscrivent dans le développement de la politique associative du territoire, de par l'intérêt et la qualité de leurs activités.

Afin de leur permettre de faire face aux dépenses de fonctionnement, il est décidé de procéder à une avance sur la subvention 2021 pour les trois associations en convention d'objectifs avec la Communauté de Communes du Rouillacais, à savoir l'ALPR, l'Office de Tourisme du Rouillacais et La Palène.

Les montants votés sont les suivants :

ALPR: 90 000 €

Office de Tourisme du Rouillacais : 30 000 €

- La Palène : 50 000 €

2. Création d'un réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) 2021 Le dispositif de Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) est créé et va permettre :

- La coordination des actions préexistantes en termes de parentalité (activités et ateliers partagés « parents-enfants ») afin de proposer une programmation organisée,
- o La création d'une communication commune (papier et numérique) permettant une meilleure lisibilité des actions pour les familles,
- Le développement de nouveaux ateliers visant à enrichir les échanges entre parents et enfants au travers d'expériences et de moments partagés ayant pour supports des activités collectives (balades contées, ateliers cuisine parents-enfants ...) animées par des professionnels.
- o La proposition d'actions dans les établissements et lieux que fréquentent leurs enfants (pôle enfance, médiathèque, associations ...), et en itinérance sur l'ensemble du territoire.
- La mise en place de groupes d'échanges entre parents dans le cadre de « Parlons de bébé » en collaboration avec l'UDAF.

La Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental de la Charente apporteront un soutien financier et de nouveaux partenariats seront mis en œuvre.

3. Autorisation pour l'engagement des dépenses en section d'investissement avant le vote du budget eau potable et du budget principal

Le conseil Communautaire autorise le Président à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement 2021 à hauteur de 50 000 € pour le budget eau potable et 130 000 € pour le budget principal avant le vote du budget primitif de 2021.

4. Construction d'une maison de santé - Plan de financement

La communauté de communes valide le plan de financement et sollicite un soutien financier à l'Etat au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux 2021.

Les entreprises ont été retenues et les travaux commenceront en mars 2021.

5. Plan de financement projet sport nature – Site des Bouchauds

Le Conseil Communautaire réajuste le plan de financement concernant l'opération d'aménagement d'une station Sports Nature sur le site des Bouchauds pour un montant total de 205 549,67 € HT soit 238 557,26 € TTC avec un coût estimatif des travaux, établi à 110 624 € HT par le maître d'œuvre.

Des soutiens financiers seront sollicités auprès des services de l'Etat, de la Région Nouvelle Aquitaine et des Fonds Européens.

6. Plan de financement projet inventaire du patrimoine

Le Conseil Communautaire réajuste le plan de financement concernant l'élaboration et le financement d'un ouvrage sur le patrimoine du Rouillacais pour un montant prévisionnel de 58 462,20€. De nombreuses actions pourront aussi découler de cet inventaire (animation, jeu, visites du patrimoine). La Communauté de Communes sollicite le soutien financier du fonds Européen LEADER mais également de partenaires complémentaires (DRAC, Département et Fondation du Patrimoine).

7. Réhabilitation du mode de chauffage du multiple de Gourville

Le Conseil Communautaire valide le plan de financement pour la réhabilitation du système de chauffage du multiple de Gourville, afin d'améliorer le confort de chauffage et de réduire les consommations énergétiques ;

Le coût prévisionnel de cette opération est évalué à 24 549,11 € HT dont 21 641,11 € HT pour la partie travaux. Des subventions seront demandées.

8. Soutien aux entreprises

Dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement et d'aide à l'immobilier auprès des entreprises du territoire, le conseil communautaire décide de verser une subvention à l'entreprise suivante :

OBJET	DESCRIPTIF ET MONTANT ACCORDE
SUBVENTION DISPOSITIF COVID-19 - AIDE A L'IMMOBILIER	LA REGIE – 150,00 €
ATTRIBUTION SRDEII - AIDE A L'ENTREPENARIAT	GARAGE DELAGE- 1 235,77€

9. Souscription à l'option « Sauvegarde 321 & usages collaboratifs » proposée par l'Agence Technique

La Communauté de Communes décide de souscrire à la mission optionnelle de l'ATD16 « Sauvegarde 321 et usages collaboratifs.

10. Décisions modificatives budgétaires - budget principal

Le conseil communautaire approuve les virements de crédits nécessaires sur le budget principal

VII. Informations diverses

- Présentation de l'activité de l'association La Palène

Jean-Michel Chrétien, président et Joël Breton, directeur de la Palène sont venus présenter au conseil communautaire les activités culturelles menées sur le territoire depuis plus de 25 ans.

- <u>Diffusion d'un film sur la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et du film réalisé par les étudiants du Lisa « Goutte d'eau dans le Pays Rouillacais »</u>
- Service assainissement

Présentation de Lucy HAREL – agente de contrôle « assainissement », Paul Peloux, responsable du service assainissement présente un point sur les communes contrôlées en 2021 et rappelle les procédures de contrôle. Des rencontres avec les communes vont être organisés.

VIII. Représentations du Conseil communautaire – Agenda des Commissions

Prochaine séance du conseil communautaire : le lundi 8 février 2021 à 18h00 à Rouillac

A 20h30 le Président lève la séance.